

N°89
OCT
2014

Vivre en Somme

Le magazine de votre Conseil général - www.somme.fr



DOSSIER

Sapeurs-pompiers, mobilisés pour la sécurité des Samariens

→ À LA UNE

p.4 La Vallée
de l'archéologie

→ UNE SOMME D'ACTIONS

p.11 Le premier réseau de
Bistrots de Pays samariens

→ UNE SOMME DE DÉCOUVERTES

p.20 Une envie
de Picardie Maritime

somme
LE CONSEIL GÉNÉRAL



3 ÉDITO

4-5 À LA UNE

Pour vous présenter un sujet marquant de l'actualité samarienne.

6-13 UNE SOMME D'ACTIONS

Pour vous informer des actions menées par le Conseil général et ses partenaires sur tous les territoires de la Somme.

14-19 DOSSIER

Pour développer les enjeux et les contenus des politiques publiques départementales.

20-27 UNE SOMME DE DÉCOUVERTES

Pour aller à la rencontre des femmes et des hommes, des lieux et des événements qui font le département.

28-29 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

30-31 AGENDA - COUPS DE

Des idées de sorties dans la Somme.

LE BLOC INFOS



Conseil général de la Somme

53, rue de la République
CS 32615, 80026 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 71 80 80

www.somme.fr

“Vivre en Somme” en version braille

Pour recevoir gratuitement l'édition braille du magazine, adressez-vous à «Vivre en Somme» ou par courriel à : redaction@somme.fr

En cas d'anomalie de diffusion, merci d'appeler **la Poste** au **36 31**.

Sachez que vous pouvez retrouver votre magazine et la newsletter du Conseil général sur www.somme.fr



Retrouvez aussi le Département sur facebook.com/somme.fr et sur twitter : @Somme_fr



Ce visuel indique, au fil des pages du magazine, les initiatives inscrites dans l'Agenda21 du Conseil général : 80 projets durables en Somme.

Le magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement et notre imprimeur, labellisé IMPRIM VERT, réduit l'impact de son activité sur le milieu naturel.

Min clognon, à Rigmont, éch lundi 13 d'octobre 2014,

Mes gins,

Éj vos écrit min mot d'billet édpi Rigmont. M'vlo arrivè à ch'Chinte arquéologique départémintal. Ch'est un établichemint d'étrachries et pi d'savoér qu'il atcheuille édz étudiants du monne intier. Ichi à Rigmont, i y o gramint d'ouvrage à débrousser alintour éd chés démuchries gauloèses qu'o sorte éd terre édpi pu d'chinquante ans. J'nin rviens point ! Qu'a fuche pour étudier chés ossemints o bien chés morcieux d'gates bérzillèes, o bien qu'a fuche pour ringer tout ch'dru lo din des boêtes limérotées... i folloait bien qu'no départémint il euche éne moaison éspré pour Pi i n'y o point qu'ichi : tout no départémint i nn'est riche, d'arquéologie ! Point moins qu'un eute, à tous les cas. Ch'est ti point no départémint qu'il est ch'miu connu d'France tchéstion d'chés antichités néolithiques, gauloèses et pi romaines ? Os savez grace à tchèche, bié seur. Ch'est grace à Roger Agache. Déjo, cht'homme lo il avoait un rude bieu nom picard ! Et pi éne agache, quante ch'est un moénieu (li il éroait dit « oésieu »), a vole. Roger Agache il o passé s'vie in l'air, din un aréo, pour foaire des photos achi-amache éd tous chés villas romaines, éd chés camps gauloés, et pi d'chés coëchies. Ch'tracheu i n'est pu lo. Mais il o foait école... Apreu li, l'a vnu des jonnes gins. Ch'est eux probabe qu'is foaité tous chés nouvelles découvertes d'achteure ? Éj m'in vos m'rinsigner ichi pour savoér si j'én mé bérlure point.

Adè pi à nos rvir,
Tchot Mile ch'Feudaillieu

Rigmont : Ribemont-sur-Ancre ; débrousser : abattre du travail ; démuchrie : trouvaille ; gate : poterie de terre ; bérzillè : brisé ; dru : désordre ; liméroté : numéroté ; agache : pie ; achi-amache : en très grande quantité ; coëchie : chaussée, voie romaine ; tracheu : chercheur ; d'achteure : à présent ; s'bérlurer : se tromper.

Jacques Dulphy et Jean-Luc Vigneux



OURS

« Vivre en Somme », le magazine du Conseil général de la Somme – 53, rue de la République – CS 32615 – 80026 AMIENS Cedex 1 • **Directeur de la publication** : Christian Manable • **Rédactrice en chef** : Emmanuelle Borla • **Directeur de la communication** : Charles Costa • **Rédacteur en chef adjoint** : Sébastien Duquenne (SD) • **Rédacteurs** : Angélique Beuzeval (AB) - Sébastien Duquenne (SD) - Florian Vambremeresch (FV) - Gwendoline Yzèbe (GY) • **Coordination** : Maryse Prévost • **Photo couverture** : SDIS 80 • **Photographes CG 80** : Christelle Bazin (CB) - Sébastien Duquenne (SD) - Philippe Sergeant (PhS) - Gwendoline Yzèbe (GY) - Yazid Medmoun (YM) • **Conception graphique** : Grand Nord • **Réalisation** :  Hermès Communication • **Responsable d'édition** : Didier Raux • **Maquette** : Deborah Cugnart • **Impression** : Imprimerie Léonce Deprez • **N° ISSN** : 1779-1529 • **Dépôt légal** : à parution • **Diffusion** : Médiapost Tél. : 03 22 33 44 72.



3 questions à Christian Manable

Président du Conseil général, Sénateur de la Somme



© Com des Images

Le Conseil général vient de voter son Budget supplémentaire...

C'est un incontournable de la vie de notre collectivité, le moment qui permet de réajuster, si besoin, le Budget primitif voté au printemps. Je dis « si besoin », puisque le Budget primitif a parfaitement anticipé les mois qui arrivaient et ce Budget supplémentaire 2014 est donc d'un faible montant.

Cependant nous débattons, à cette occasion, de la poursuite du programme de construction et de réhabilitation des collèges et notamment celui de Feuquières-en-Vimeu pour 13,4 millions d'euros, des épis pour protéger Cayeux-sur-Mer pour 600 000 € ou encore sur l'habitat samarien avec 500 000 € pour le Plan Départemental de l'Habitat.

Malgré les difficultés croissantes que nous connaissons pour financer l'augmentation des allocations individuelles de solidarité, le Département veut poursuivre ses investissements au service des Samariens. Nous sommes une collectivité de proximité qui protège ses habitants. C'est cela le Département que je défends ! Et que je défends maintenant au Sénat dans le débat actuel sur la réforme territoriale.

Malgré les difficultés croissantes pour financer l'augmentation des allocations individuelles de solidarité, le Département veut poursuivre ses investissements au service des Samariens.

Le dossier de ce numéro de Vivre en Somme est consacré au Service d'incendie et de secours...

Oui parce qu'un débat important est en cours, pour une meilleure organisation des secours aux personnes, avec notamment une recherche de complémentarité toujours plus forte entre les différents services publics qui ont en charge cette mission...

C'est un débat important puisque la sécurité des Samariens et de leurs biens, celle de nos entreprises, est au cœur des préoccupations de l'institution départementale.

La Loi a confié aux Départements une responsabilité importante dans la gestion des services départementaux d'incendie et de secours ; et en maintenant une participation financière forte, le Conseil général se soucie d'une meilleure organisation des secours aux personnes, comme de l'amélioration des moyens de travail et de formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Je laisse aux lecteurs de *Vivre en Somme* la découverte des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la sécurité de tous les Samariens dans ce dossier très complet.

Autre focus dans ce numéro : un retour sur le Rendez-Vous du Fleuve 2014...

Ce focus rend compte du partage, des rencontres, des échanges autour du devenir du fleuve Somme et des territoires qui le bordent, à l'occasion du Rendez-Vous du Fleuve qui s'est déroulé cette année à Eaucourt-sur-Somme. Un très beau site, une bonne météo, et un public attiré nombreux par des ateliers de réflexion, des activités nature et par une programmation culturelle intelligente.

Nous étions aussi entre 30 et 40 000 spectateurs réunis à la mi- septembre,

à l'aérodrome Amiens-Glisy pour suivre, entre autres, la prestation de la Patrouille de France invitée du Meeting aérien du Centenaire. Un grand moment de partage et de découverte autour du centenaire de la Grande Guerre et du monde aérien, de l'aviation, des ballons, des activités et des techniques qui doivent beaucoup à la Somme et à ses inventeurs.

Voilà deux moments particuliers qui nous rassemblent, et permettent de partager des émotions, des souvenirs mais aussi des projets pour la Somme. ■



La Vallée de Somme, au fil de l'histoire



© CB

La Somme a toujours occupé une place majeure dans la recherche archéologique. D'Est en Ouest, son territoire est jalonné de découvertes importantes qui vont de la Préhistoire jusqu'à la période médiévale. Avec la création de la « Vallée de l'archéologie », le Conseil général renforce la valorisation de ce patrimoine exceptionnel.

Si la période du Moyen-Âge dans la Somme propose au regard des visiteurs de très belles réalisations comme la cathédrale d'Amiens, la collégiale d'Abbeville, le château de Péronne ou encore des abbayes comme Corbie ou Saint-Riquier, centre majeur de l'époque carolingienne, beaucoup ignorent que le territoire samarien est considéré par les spécialistes comme le berceau de la Préhistoire. Une vingtaine de sites, encore étudiés aujourd'hui, permettent de comprendre l'histoire de la Somme. « C'est en reliant ces sites les uns aux autres que l'on peut dessiner le visage de la Somme, c'est tout l'intérêt de la création d'un réseau comme la Vallée de l'archéologie qui fédère l'ensemble pour le faire connaître au grand public », explique Christian Manable, président du Conseil général.

Préserver, sensibiliser et partager

Si l'idée de la Vallée de l'archéologie a été lancée dès 2011 dans le cadre du Grand Projet Vallée de Somme, c'est lors du Rendez-Vous du Fleuve de septembre dernier à Eaucourt-sur-Somme que ce projet s'est concrétisé avec la

signature de la charte du réseau Vallée de l'archéologie par les premiers partenaires (l'association Les Ambiani, les communes d'Eaucourt-sur-Somme, Pont-Rémy et Erondelle, le Conseil général et l'association pour la restauration du château d'Eaucourt). « L'idée est de fédérer les énergies des différents partenaires pour harmoniser le développement des sites patrimoniaux le long du fleuve Somme qui vont de la Préhistoire ancienne au Moyen-Âge tardif, explique Marc Pellan, directeur général adjoint à la culture au Conseil général. C'est aussi en quelque sorte la rencontre entre l'intérêt scientifique, l'intérêt pédagogique pour les collégiens et le potentiel touristique en identifiant notamment ces sites patrimoniaux dans les parcours proposés par le Grand Projet Vallée de Somme. » De nouveaux panneaux signalétiques ont d'ailleurs fait leur apparition entre Abbeville et Pont-Rémy pour relier entre eux 110 km de chemins qui mènent de découvertes en découvertes. « Avec ce réseau de chemins, la Véloroute Vallée de Somme ou encore le parcours des belvédères, les réalisations du Grand Projet Vallée de Somme valorisent les richesses archéologiques de la Somme. Chacun est libre de composer son itinéraire à la rencontre du patrimoine naturel et historique du département », confirme Claire Blin, chef de projet au Conseil général.

Un potentiel insoupçonné

« Toute l'histoire de la Somme s'est construite autour de son fleuve et au final l'archéologie et l'histoire sont toujours présentes partout où nous passons. C'est justement cette

étude du passé et de cette mémoire qui nous permet de mieux comprendre le présent », expose Yoann Zotna, directeur du centre archéologique départemental de Ribemont-sur-Ancre. Depuis les découvertes de silex taillés dès 1837 par l'abbeyillois Jacques Boucher de Perthes, fondateur de la Préhistoire, jusqu'à la mise en lumière de sites majeurs de l'époque gallo-romaine par Roger Agache, pionnier de l'archéologie aérienne, la richesse archéologique de la Somme se révèle au fil des années. Aujourd'hui Samara, le parc naturel de la Préhistoire, représente la vitrine vivante de ce patrimoine par ses reconstitutions, ses activités à destination du grand public et son apport à la recherche scientifique à travers ses différentes expérimentations. « Le parc de Samara se situe sur de nombreux et importants vestiges archéologiques : Mésolithique, Néolithique, mais surtout sur un imposant oppidum fortifié, le « Camp César », site militaire

gallo-romain occupé vers 40 avant J.-C. mais édifié certainement plus tôt. Plus loin, un autre oppidum deux fois plus grand, celui d'Érondelle, veille majestueusement sur la Vallée. Ces sites sont désormais équipés de circuits aménagés et de tables d'interprétation », complète Ludovic Moignet, directeur du parc de Samara. De même, le sanctuaire gaulois et site gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre a suscité la création du centre archéologique départemental devenu, en 2010, centre de conservation et d'étude pour tous les objets trouvés dans la Somme de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Celui-ci continue son développement avec le lancement cette année d'une nouvelle campagne de fouilles. Sans oublier les lieux historiques déjà aménagés ou en cours d'aménagement avec entre autres : le jardin archéologique de Saint-Acheul, la motte féodale de Toutencourt, le camp militaire romain de Chipilly mais aussi le château médiéval de

Picquigny ou celui d'Eaucourt-sur-Somme... « En parallèle, le Conseil général apporte son soutien financier aux chantiers de fouilles programmés avec différents partenaires comme en 2014 sur les sites de Caours, Saleux, Boves, Toutencourt ou encore Épagnette, précise Jean-Pierre Fagnart, archéologue départemental. Toutes nos découvertes n'ont d'intérêt que si elles sont partagées avec le public. La Vallée de l'archéologie permettra de mieux faire connaître ce passé mais surtout de le transmettre aux nouvelles générations pour le protéger. »

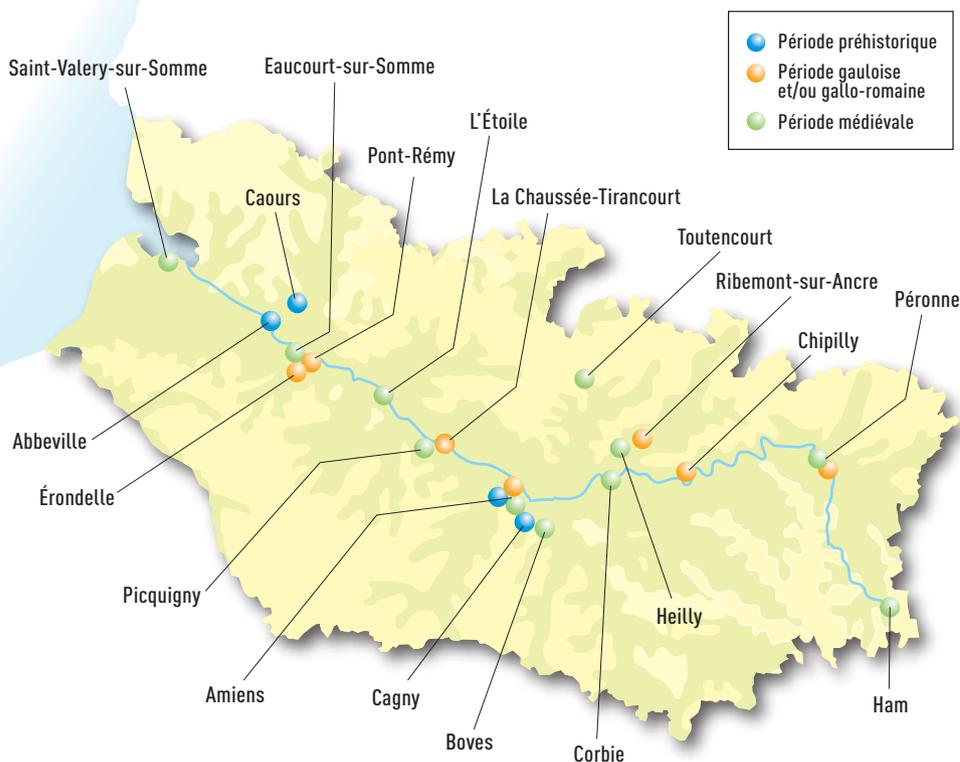
Partir à la découverte de la Somme, c'est donc aussi parcourir ces milliers d'années d'histoire qui ont façonné sa vallée et son identité. ■

Sébastien Duquenne



Pour voir ou revoir le film sur « La Somme, vallée de l'archéologie » : somme.fr/archeo

Les principaux sites de la Vallée de l'archéologie



C'EST BON À SAVOIR

DES ARCHÉOLOGUES SAMARIENS EN BULGARIE

Cet été, du 10 juillet au 1^{er} août, 10 étudiants de l'Université de Picardie Jules Verne accompagnés de Gérard Fercoq du Leslay, archéologue départemental, ont participé à une campagne de fouilles dans la ville d'Ivailovgrad, ville de Bulgarie jumelée avec Longueau. « L'objectif était de prospecter aux alentours de la villa Armira, une des plus riches villas romaines construites dans la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C, et redécouverte lors de la réalisation d'un barrage en 1964. Cette collaboration a été très enrichissante pour tous et a contribué à de belles trouvailles », relate Gérard Fercoq du Leslay.



HOMMAGE

La Somme endeuillée par la disparition de Jean-Paul Nigaut

Le 8 août dernier, les Samariens ont appris avec tristesse la disparition de Jean-Paul Nigaut, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture.

Le président Christian Manable a salué « *le remarquable élu de terrain que Jean-Paul a toujours été* ». Conseiller municipal puis maire de sa commune de Toutencourt de 1987 à 2014, il était devenu en 1998 l'élu départemental d'un canton, celui d'Acheux-en-Amiénois, qu'il connaissait bien pour l'avoir sillonné de nombreuses années à titre professionnel. « *Jean-Paul a su, tout au long de ses mandats départementaux, soutenir à Amiens les projets de développement portés par les habitants ou les associations de son canton. Il a été, jusqu'au bout, cet élu de terrain, cet élu rural dont la légitimité est aujourd'hui discutée. Un élu de terrain essentiel pour les habitants de nos territoires ruraux* », a souligné Christian Manable. En 2008, à la victoire de la Gauche au Conseil général, Jean-Paul Nigaut était devenu vice-président en charge des dossiers agricoles. Une mission qu'il a prise très à cœur, dans un département où cohabitent les grandes exploitations liées à l'agro-alimentaire, force de la Somme, et les petites exploitations souvent laitières ou en polyculture



© Com des images

qui peinent à trouver leur place dans un système agricole intensif et planétaire. Circuits courts, soutien à la filière laitière et à la filière viande : Jean-Paul Nigaut aura été le lien efficace auprès des acteurs agricoles samariens et régionaux.

Le 12 août après-midi, dans et autour de la petite église de Toutencourt, une foule de Samariens a rendu un dernier hommage à Jean-Paul Nigaut : amis, parlementaires et élus locaux, représentants de l'État et du monde agricole, habitants du canton... sont venus nombreux s'associer à la douleur de l'épouse, des enfants, des petits-enfants de cet homme abordable, toujours à l'écoute, si profondément attaché à son territoire rural et à ses habitants. À l'épouse de Jean-Paul Nigaut, à sa famille, le président Manable redit ici combien ce « *fidèle ami va manquer à la Somme* ». ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL RECOMPOSÉ



© Com des images

Geneviève Lebailly, élue avec Jean-Paul Nigaut lors des élections cantonales de 2011, est

devenue conseillère générale du canton d'Acheux-en-Amiénois. Maire de Senlis-le-Sec depuis 2008, Geneviève Lebailly est également vice-présidente de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot chargée de la culture. Au Département, elle siège au groupe Somme à gauche.



© Com des images

Suite à la démission de Brigitte Fouré, **Olivier Mira**, élu avec elle en 2011, est devenu

conseiller général du canton Amiens Sud-Est. Il siège au groupe Centre et Indépendants.

UN NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT POUR LES DOSSIERS AGRICILES

Stéphane Brunel, conseiller général du canton d'Albert, est désormais vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture.

La parentalité tient salon à Abbeville



Pour vous informer et vous orienter, des professionnels du Conseil général seront présents à « Familles en fête », le salon de la parentalité qui se tiendra à Abbeville le 18 octobre prochain au centre Robert Viarre de 14h à 18h.

Organisé par l'association « Les petits filous » avec le soutien de la municipalité d'Abbeville, ce salon, ouvert à tous et gratuit, a pour objectif de proposer aux parents diverses informations sur la santé, les loisirs, les aides... Pour cela, des professionnelles du Conseil général : puéricultrice, conseillère conjugale, sage-femme, répondront à toutes les questions des parents sur le stand du service de protection maternelle et infantile. « Nous pourrions donner des informations sur les massages bébés, le portage... Mais également sur l'allaitement maternel et le réseau « Bien Naître en Somme » en concordance avec les animations proposées dans tout le département

dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel du 13 au 18 octobre », précise Odile Lemaire, cadre technique de PMI sur le territoire Abbeville - Vimeu Vert. Comme en octobre 2012 (le projet « Familles en fête » se déroule sous la forme d'un salon une année sur deux), la Maison des Adolescents d'Abbeville sera également présente. Son équipe présentera aux parents et aux adolescents l'aide qu'elle peut leur apporter et animera un jeu à destination des jeunes présents au salon. ■ S.D.

+ SUR LE WEB abbeville.fr
 ► maisondescdos.somme.fr

Faciliter la mobilité professionnelle



Dans le cadre de ses actions de mobilité solidaire, le Conseil général participe au financement du parc de dix-sept cyclomoteurs acquis par le Pays Santerre Haute Somme. « La location de ces scooters lève un des freins à la mobilité sur le secteur. Cela permet aux personnes qui signent un contrat de travail à durée déterminée, un contrat en intérim ou une formation de se déplacer, explique Laurent Elie, cadre technique insertion au Conseil général. Pour une courte durée, la location est plus intéressante que l'achat d'un véhicule. C'est donc une solution temporaire, l'idée est d'aider ensuite ces personnes à passer le permis et/ou à acheter un véhicule. » En 2013, 32 personnes, orientées par un conseiller de Pôle emploi, de la Maison pour l'entreprise, l'emploi et la formation, de la Mutualité Sociale Agricole ou par un travailleur social du Conseil général sur le territoire Santerre Haute Somme, ont loué un scooter pour 1 € par jour, avec une caution de 75 €. « Le scooter m'a permis de trouver un job et je suis en train de passer mon



permis de conduire, expose Willy Cornut de Ham. Une fois par mois, il va en révision, tout le matériel de sécurité, tel le casque, est prêté et le prix est très intéressant ! » ■ G.Y.

Pour plus de renseignements :
 Pays Santerre Haute Somme – Tél. : 03 22 84 44 25.

EN BREF

RISQUES CARDIO-VASCULAIRES, ON EN PARLE DANS LE VIMEU

Le pôle de prévention et d'éducation du patient du Centre hospitalier d'Abbeville co-organise une journée de dépistage et de sensibilisation aux risques cardio-vasculaires. Ouverte à tous et gratuite, elle a lieu le **vendredi 17 octobre de 9h à 17h à Lanchères**. Des professionnels de santé vous informent notamment sur les facteurs à risque comme l'hypertension, le tabac, le cholestérol, le stress... Plus de renseignements au 03 22 20 63 22.



Un nouveau lieu pour préserver la mémoire samarienne

Le futur bâtiment des Archives de Dury.

Les travaux du nouveau bâtiment des Archives départementales à Dury vont débiter en octobre. Un projet intégré au paysage, évolutif et labellisé Haute Qualité Environnementale.

Face à la saturation des dépôts des Archives départementales, le Conseil général a décidé de réaménager le site existant, rue Saint Fuscien à Amiens, et de construire un nouveau bâtiment à Dury, avenue Paul Claudel. Ce dernier permettra de stocker 37 km linéaires d'archives dans des conditions de conservation optimale. Sa conception lui a valu le label Haute Qualité Environnementale. Il aura recours aux énergies renouvelables avec, par exemple, un système de régulation de la température par géothermie. Le bâtiment a aussi été conçu de façon à anticiper les besoins à venir :

des extensions, sans doute nécessaires d'ici 30 ans, seront possibles. « *Tout le personnel est actuellement mobilisé pour préparer les collections qui vont être transférées. C'est pour cela que nous avons dû fermer la salle de lecture le vendredi*, explique Olivier de Solan, directeur des Archives. *Les inventaires seront plus précis qu'auparavant et les usagers auront accès à de nouvelles archives qui n'avaient jamais pu être versées, faute de place.* » Les travaux du nouveau bâtiment devraient s'achever mi-2016. Durant toute la durée de ceux-ci, les Archives, rue Saint-Fuscien, restent accessibles au public. ■ **G.Y.**

Archives départementales de la Somme, 61 rue Saint-Fuscien, Amiens. Salle de lecture ouverte du lundi au jeudi de 9h à 17h.

+ SUR LE WEB > archives.somme.fr

Attention ça chauffe !

La compagnie « Tous pour l'Art, l'Art pour Tous », connue sous l'appellation Le Chapiteau Vert, présente une nouvelle création : « Attention ça chauffe ! ». Après avoir fait tourner son spectacle sur les déchets pendant quatre ans, son nouveau projet artistique concerne le changement climatique. Les 25 et 26 septembre, 800 élèves de primaire de Chaulnes ont assisté aux premières représentations, avec les personnages Terro et Nimbus. Accueillie en résidence par la Communauté de communes de Haute Picardie, la compagnie a également travaillé avec le Conseil général en mobilisant le kit de sensibilisation conçu par le Club Climat départemental, qui présente sous forme de fiches et de DVD les enjeux du changement climatique dans la Somme. La création s'est aussi faite en partenariat avec la Région Picardie et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Picardie. « *L'objectif est de sensibiliser la jeune génération à produire moins de CO₂*, souligne Eric Chitcatt, responsable artistique de la



© Com des images

compagnie. *Le spectacle est interactif avec des jeux et des chansons. Les enfants sont invités à monter sur scène et nous les rendons acteurs de leurs choix. Il y a des gestes simples qui permettent de stabiliser la situation.* » ■ **G.Y.**

+ SUR LE WEB > lechapiteauvert.fr

Un livre numérique créé par des enfants



© CB

Depuis le mois de septembre et jusqu'en février, l'auteur Anne-Sophie Gousset et les éditions « La Souris qui raconte » accompagnent des ateliers d'écriture et d'illustration pour les enfants samariens.

Anne-Sophie Gousset intervient auprès d'une classe de CM1/CM2 de l'école de Saint-Riquier, dans des Classes pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) et dans des Maisons Familiales et Rurales de la Somme autour du projet « Histoire d'école ». Portés par la Bibliothèque Départementale de la Somme (BDS), avec le soutien de la Région et de la Direction

Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Picardie, ces ateliers d'écriture et d'illustration permettent aux enfants de découvrir tout le processus de l'édition numérique, de la création d'une histoire aux applications qui l'enrichissent. « Les enfants sont de véritables acteurs de ce projet puisqu'ils vont créer une histoire, les applications pour l'animer, l'illustrer, et ils la liront à voix haute pour rendre accessible leur création aux handicaps visuels, souligne Céline Meneghin, directrice de la BDS. Pour réaliser ce travail, ils vont rencontrer des professionnels : l'auteur, l'éditrice de "La Souris qui raconte" et des développeurs d'application. » Leur livre numérique sera disponible sur tablette au mois de juin 2015. ■ **G.Y.**

Les ENT, qu'est-ce que c'est ?



L'Environnement Numérique de Travail (ENT) est un site internet partagé entre les élèves, les enseignants, les parents et l'administration. Cet espace permet aux parents d'accéder aux résultats scolaires de leur enfant et au cahier de textes en ligne pour vérifier les devoirs ou prendre contact par messagerie avec un professeur ou l'administration. Les élèves ont, quant à eux, la possibilité de consulter des manuels en ligne, d'approfondir leurs apprentissages grâce à des jeux, exercices ou documentaires. Pour qu'ils s'emparent au mieux de cet outil pédagogique, le Conseil



© Association Carmen

général, avec le syndicat mixte Somme Numérique, a souhaité mettre à la disposition des collégiens et de leurs familles des vidéos explicatives. Celles-ci sont accessibles en ligne sur <http://mag.somme.fr/ent>. De la définition de l'ENT à la description de ses outils, ces vidéos, réalisées par l'association Carmen, expliquent également comment

s'équiper d'un ordinateur à moindre coût. Un plus pour suivre la scolarité de son enfant. ■ **G.Y.**



Six entreprises samariennes, Talents de la création 2014

Sur les 12 entrepreneurs picards lauréats, ce sont six créateurs d'entreprises de la Somme qui ont été récompensés le 9 septembre dernier par les prix Talents de la création d'entreprise et Talents des Cités organisés par la BGE Picardie.

Créé par la BGE Picardie (réseau associatif d'appui à la création d'entreprise), ce concours valorise les chefs d'entreprise récemment installés et les réseaux d'aide à la création d'entreprise. Cette année, six Samariens se sont distingués et ont remporté un prix allant de 750 à 1 500 € ainsi qu'une campagne de communication régionale. Dans la catégorie Économie sociale, la lauréate récompensée est Virginie Pocholle pour la création de l'entreprise d'insertion AGDEM SAS, qui propose un service de déménagement à la carte et de garde-meuble pour des personnes à faibles ressources. La Scop amiénoise Ekidina, de Benoît et Gaëtan Allard associés à Jordi Hubert, obtient la mention spéciale pour la réalisation de potagers intérieurs au sein d'établissements publics et privés. Dans la catégorie Dynamiques territoriales, Le Prêd de Saint Riquier, l'ancienne école de filles transformée en cabaret par Jean-Christophe et Sandrine Lebrun, est lauréat. Maxime Halluin a obtenu une mention spéciale en Artisanat, pour sa sandwicherie – traiteur

© BGE - Arremotion - Olivier-Paul Thibout



« Cook'n'Asia », spécialisée dans la cuisine cambodgienne à Amiens. Alex Schricke reçoit le prix de la catégorie Services pour son entreprise « Accompagnez-moi » qui propose, à Amiens, un accompagnement personnalisé et un service de transports pour les personnes isolées. Enfin Ricky Mouko est élu Talent des Cités en Émergence avec son projet de plateforme communautaire de co-voiturage « Vroum vroum » qui sera mise en place prochainement dans la capitale régionale. « *L'objectif de ces prix est de mettre en valeur l'entrepreneuriat dans toute sa diversité géographique, sociale, économique et humaine, et de valoriser des entrepreneurs responsables* », ajoute Martine Coquart, chargée de communication de la BGE Picardie. ■

A.B.

+ SUR LE WEB ► concours-talents.com

Un mois pour découvrir l'ESS



Du 18 octobre au 30 novembre 2014, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Picardie propose aux Samariens, et plus largement aux Picards, de venir découvrir et participer au Mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans toute la région. Les manifestations du Mois sont l'occasion de témoigner que l'ESS est une économie qui participe à la création de richesse et à l'expression des solidarités. C'est pourquoi les associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises solidaires et tous ceux qui concilient développement économique et utilité sociale se mobilisent pendant plus d'un mois pour



organiser des manifestations près de chez vous : ateliers, expositions, conférences, débats, visites d'entreprises... Ne manquez pas l'événement du 14 novembre au Centre Administratif Départemental, boulevard du Port à Amiens où les acteurs de l'ESS, en partenariat avec le Conseil général de la Somme et la CRESS Picardie, échangeront sur la capacité de l'ESS à développer des services pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux actuels et à venir. ■

+ SUR LE WEB ► ess-picardie.fr
► lemois-ess.org

Convivialité et terroir

dans les Bistrots de Pays samariens

Depuis le 19 septembre, la Somme compte sept Bistrots de Pays labellisés, les premiers d'un réseau en plein essor. Services de proximité, promotion du territoire, restauration avec des produits locaux... ces établissements de qualité renforcent l'animation autour du fleuve.

Le réseau des sept premiers Bistrots de Pays de la Somme est inauguré le 17 octobre. Sous l'impulsion du Conseil général et de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Littoral Normand Picard, les cafetiers de communes rurales de moins de 2 000 habitants ont été sollicités en début d'année afin de développer une nouvelle offre de commerce et d'animation, notamment le long du fleuve.

Des critères de qualité

Sept candidats ont été retenus (voir encadré). Les aménagements du bistrot, la qualité de l'accueil, l'offre de restauration, les outils de promotion... une centaine de critères ont été évalués par la Fédération nationale des Bistrots de Pays afin de vérifier le taux de conformité au label national. « *Cet audit a donné de très bons résultats avec un taux de 83 % de conformité pour l'ensemble des établissements*, précise Hélène Touzeau, chargée du dossier à la CCI. *Nous avons ensuite organisé une première réunion avec les cafetiers de façon à souligner les points à améliorer, préconiser des formations... Travailler tous ensemble est une opportunité pour eux d'améliorer leurs services et d'attirer de nouveaux clients.* » Ainsi, touristes et Samariens bénéficient dans ces établissements d'un service de qualité, étudié pour



© Com des Images

répondre à leurs attentes. Les établissements doivent notamment proposer, autant que possible, des services de proximité non assurés ailleurs dans le village tels que dépôt de pain, de journaux ou petite épicerie.

Une assiette du terroir

Les sept établissements ont également discuté ensemble de la création d'une assiette du terroir, différente dans chaque bistrot en fonction de la production aux environs. Celle-ci valorise les circuits courts et les produits locaux, accessibles à tous via la plateforme somme-produitslocaux.fr. Les Bistrots de Pays, en ambassadeurs de leur territoire, doivent également diffuser des documents d'information touristique locale et organiser au moins trois animations festives et culturelles par an. Somme Tourisme et les offices de tourisme sont aussi impliqués dans ce réseau afin de promouvoir le département. « *Le restaurateur fait aussi valoir les mérites de son territoire*, souligne Gilbert Mathon, vice-président chargé du tourisme et

du sport. *Ce projet s'inscrit ainsi dans le cadre de nos actions en faveur du maintien des commerces en milieu rural, comme dans le Schéma départemental de développement touristique et le Grand Projet Vallée de Somme.* » ■

Gwendoline Yzèbe

C'EST BON À SAVOIR

LES 7 BISTROTS DE PAYS SAMARIENS :

- **Le Bistrot** à Agenvillers
- **Le Vert Bocage** à Bouillancourt-en-Sery
- **L'Auberge du moulin d'Eaucourt** à Eaucourt
- **Le Comptoir bleu** à Long
- **Au relais de la Maye** au Crotoy
- **Le Ch'ti Quin Quend** à Quend
- **Ches Troes Piots Coecons** à Woignarue



Un pont rénové pour plus de sécurité



© PHS

Le pont qui permet à la route départementale 1 017 de franchir le Canal du Nord vient d'être rénové par le Conseil général. Situé sur le territoire de la commune d'Allaines, il a bénéficié de travaux d'entretien spécialisés pour assurer la pérennité de l'ouvrage et améliorer la sécurité des usagers de la route. « *Nous avons refait la chaussée et les trottoirs du pont, et remplacé l'étanchéité du tablier, les joints de chaussée et les garde-corps* », explique Jean-Philippe Croain, chef du service ouvrages d'art à la

direction de la modernisation des infrastructures du Conseil général. Sur toute la longueur du pont, des barrières de retenue des véhicules ont été ajoutées entre le trottoir et la chaussée pour limiter le risque de chute des véhicules dans le canal et assurer la sécurité des piétons. Enfin, la chaussée est désormais équipée de bandes multifonctionnelles, qui peuvent être empruntées par les cyclistes ou par les convois exceptionnels. Le coût de l'ensemble de cette opération, financée par le Département, s'élève à 480 000 €. ■ **F.V.**

L'hiver approche, la visibilité diminue

Le 26 octobre aura lieu le passage à l'heure d'hiver, entraînant une plus faible luminosité le soir. Faites preuve de vigilance sur les routes !

Le changement d'heure est destiné à faire correspondre au mieux les heures d'activité avec les heures d'ensoleillement, pour limiter le recours à l'éclairage artificiel. Avec le passage à l'heure d'hiver, le soleil se lève une heure plus tôt, améliorant ainsi la luminosité matinale. Mais cela entraîne une réduction de la visibilité aux heures de pointe du soir (16h – 20h), ce qui accroît le risque d'accident, accentué par le raccourcissement des jours qui joue aussi sur les heures de pointe du matin. Dans la Somme, de mars 2013 à février 2014, 53 % des accidents impliquant des piétons ont eu lieu entre novembre et février. Il est donc conseillé aux piétons de privilégier les vêtements clairs ou réfléchissants pour être mieux vus. Les automobilistes doivent quant à eux



© CS

redoubler de vigilance, bien désembuer leurs vitres et adapter leur vitesse, notamment en cas de passage d'une zone éclairée à une zone plus sombre d'où un piéton peut surgir. Enfin, le gilet de sécurité rétro-réfléchissant est obligatoire pour les cyclistes hors agglomération la nuit, mais aussi le jour en cas de faible visibilité. ■ **F.V.**

Le succès au Rendez-Vous à Eaucourt-sur-Somme



Les 6 et 7 septembre, Eaucourt-sur-Somme a accueilli la 5^e édition du Rendez-Vous du Fleuve. Spectacles, balades, forum, animations sportives, patrimoniales et archéologiques... ont offert aux quelque 7 000 visiteurs de beaux moments d'échange et de partage autour de l'histoire du fleuve et de son avenir.

Sous la coordination du Pôle National Cirque et Arts de la rue d'Amiens, compagnies françaises et étrangères ont offert, sur le remarquable site d'Eaucourt-sur-Somme, des spectacles hauts en couleur, à l'image des performances enflammées de la compagnie Doedel, du show physique et burlesque des Five Foot Fingers ou des tubes livrés par les chanteurs de Sing Me a Song, qui ont marqué l'un des temps forts artistiques du Rendez-Vous du Fleuve. Cette grande fête populaire entièrement gratuite a également attiré les amoureux de la nature, les sportifs, mais aussi les passionnés d'archéologie. Au cours du Forum Vallée de Somme, les visiteurs ont pu découvrir, via un film et une conférence, l'histoire de la vallée, et participer aux débats sur l'avenir du fleuve et de ses aménagements.



© Com des images - T. Hemin

De nouveaux chemins au cœur de la vallée

« Le Rendez-Vous du Fleuve est chaque année un moment riche d'échanges et de co-construction du Grand Projet Vallée de Somme », explique Jean-Jacques Stoter, vice-président du Conseil général chargé de l'aménagement du territoire et de la ruralité. De nouvelles réalisations ont ainsi été inaugurées lors de l'événement. Un réseau, expérimenté entre Abbeville et Pont-Rémy, relie désormais entre eux les chemins de randonnées de la vallée, permettant aux promeneurs de composer eux-mêmes leur itinéraire, grâce aux panneaux de signalisation posés à chaque intersection. « Près de 110 km de chemins s'offrent aux touristes et habitants pour découvrir de nombreux sites d'intérêt paysager

ou historique, comme l'oppidum d'Eronnelle, qui dispose désormais d'un parcours de découverte et d'une table d'interprétation consacrée à la vallée de Bellifontaine », ajoute Claire Blin, chef de projet au Conseil général. C'est d'ailleurs sur ce site qu'a été signée, lors du Rendez-Vous du Fleuve, la charte « vallée de l'archéologie », qui vise à mettre en réseau et valoriser les grands sites archéologiques de la Somme (voir p. 4-5). Autant d'actions qui soulignent l'ambition mobilisatrice et fédératrice du Grand Projet Vallée de Somme, cofinancé par la Région Picardie, au service des habitants et du développement durable de la vallée. ■

Florian Vanbremeersch



LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME



Photos : © SDIS 80



Sapeurs-pompiers : tout mettre en œuvre pour la sécurité des Samariens

Acteur majeur de l'organisation des secours, le Conseil général soutient et renforce les actions du Service d'incendie et de secours de la Somme.

Incendies, accidents de la route, accidents domestiques ou en milieu professionnel, catastrophes naturelles ou technologiques... Dès qu'une situation d'urgence se présente, c'est naturellement aux pompiers que l'on s'adresse. En 2013, les 2 500 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires répartis sur l'ensemble du territoire de la Somme ont ainsi effectué plus de 36 000 interventions, soit une centaine de sorties par jour.

Renforcer le maillage territorial

Tous appartiennent au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (SDIS 80). Cet établissement public départemental est placé sous la double autorité du Préfet concernant les missions opérationnelles et du président du Conseil d'Administration du SDIS, désigné par le président du Conseil général, pour la gestion administrative et financière. En 2014, le Département lui a consacré une subvention de 28 M€. « *Aujourd'hui, la participation du Conseil général s'élève à 55 % du budget du SDIS 80. Cet engagement fort du Département permet d'assurer notamment la modernisation de ses équipements et infrastructures, et renforcer le maillage territorial* », indique Pierre Linéatte, président du Conseil d'administration du SDIS 80, qui précise que « *la collaboration avec le Département est encore accentuée par une mutualisation des ateliers de réparation des véhicules à Glisy, modèle quasi unique en France* ». Grâce aux efforts conjoints du Conseil général et des collectivités locales, de nombreux projets de rénovation ou de création



© Com. des images

Avec l'évolution des risques, il est essentiel de pouvoir offrir aux sapeurs-pompiers des outils leur permettant de se former dans de bonnes conditions.

Colonel Dehédin, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme

de centres de secours ont pu être menés comme à Amiens-Poulainville, Ault, Roye ou dans le Bocage Hallue. « *Le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques prévoit que d'ici 2020, 23 des 54 centres de secours que compte le département auront été reconstruits ou rénovés* », souligne Pierre Linéatte.

Renforcer la formation

Véritable priorité du SDIS 80, la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires s'est également fortement développée avec, notamment, la création de plusieurs outils majeurs comme la maison et le caisson à feu ou l'École départementale d'incendie et de secours (EDIS) sur le plateau technique de Villers-Bocage. « *Avec l'évolution des risques, il est essentiel de pouvoir offrir aux sapeurs-pompiers des outils leur permettant de se former dans de bonnes conditions avec des moyens adaptés aux besoins actuels. C'est essentiel à la fois pour l'exercice de leurs missions mais aussi pour leur sécurité* », insiste le Colonel Dehédin, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme. En parallèle, le SDIS a également mis en place des outils d'auto-formation qui permettent aux sapeurs de travailler, de chez eux, la théorie à partir d'un logiciel informatique. De nouveaux moyens destinés notamment à faciliter et encourager l'entrée de nouveaux pompiers volontaires dont l'engagement constitue l'une des principales forces du service d'incendie et de secours samarien. ■

Mathieu Aucher



© Com. des images

D'ici 2020, 23 des 54 centres de secours auront été reconstruits ou rénovés dans le département.

Pierre Linéatte, président du Conseil d'administration du SDIS 80



LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Une journée à la caserne de Roye

Inauguré en janvier dernier, le nouveau centre de secours de Roye réunit 60 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires placés sous le commandement du Lieutenant Dominique Lurin. Retour sur le quotidien de ces sapeurs-pompiers de la Somme.

7:00

Prise de garde

Chaque matin, c'est le même cérémonial. Arrivés en tenue, les pompiers de garde sont réunis par le chef de centre ou son adjoint pour la prise de garde. Objectifs : rappeler les consignes, donner à chacun sa place dans les véhicules en cas d'intervention, et définir le planning des travaux à effectuer dans la caserne.

8:00

Nettoyage et vérification des véhicules

Chacun des 11 véhicules du centre de secours est vérifié (niveaux, carburant...) et nettoyé. L'armement, à savoir le matériel qui équipe chaque engin (échelle, lances, matériel de secours routier...), est scrupuleusement examiné. Chaque véhicule doit être prêt à partir à la moindre alerte.

8:30

Manœuvres

Exercice du jour : désincarcération d'une victime coincée dans son véhicule après un accident. Pour les pompiers mobilisés, il s'agit de reproduire avec exactitude les gestes à effectuer en cas de situation réelle : sécurisation du périmètre et du véhicule, premiers secours à victime, découpage de l'habitacle, extraction du blessé... « *Les manœuvres sont essentielles au maintien des acquis des sapeurs-pompiers. Elles contribuent également à l'acquisition de réflexes et au renforcement*



Exercice de désincarcération.

du travail d'équipe », souligne le Lieutenant Lurin. Une fois terminé, chaque exercice donne lieu à un débriefing.

10:30

Entraînement physique

La pratique sportive fait partie du métier. Chaque jour, les sapeurs-pompiers s'entraînent une à deux fois : course à pied, musculation, sports collectifs...

11:55

Interventions

La sirène retentit. Le centre de traitement des alertes (CTA) basé à Amiens, qui centralise l'ensemble des appels 18 du département pour les traiter ou les réorienter, vient de transmettre une demande d'intervention pour une jeune fille inconsciente après une chute sur la tête.

C'EST BON À SAVOIR

DES SPÉCIALISTES TOUT-TERRAIN

Afin d'être en mesure de répondre à toute situation d'urgence, quel que soit le milieu d'intervention (urbain, naturel, industriel), le SDIS 80 regroupe différentes spécialités adaptées aux principaux risques rencontrés sur le territoire.

→ **Risques technologiques et radiologiques** : pollutions, accidents chimiques ou biologiques, incendies industriels... les personnels formés dans la spécialité des risques chimiques et biologiques peuvent intervenir sur les zones industrielles ainsi que sur la totalité du réseau routier avec notamment le transport de matières dangereuses. Une équipe est également formée, entraînée et équipée pour faire face à une urgence nucléaire.



Centre de traitement des alertes d'Amiens.



Photos : © SDIS 80

Aussitôt, 4 sapeurs-pompiers prennent place à bord de l'ambulance. Quelques minutes plus tard seulement, nouvelle alerte, cette fois pour une tentative de suicide. La 2^e ambulance est envoyée sur place.

accessibilité, fonctionnement...) installés sur les 30 communes de leur périmètre, tout comme ils organisent des visites d'entreprise afin d'anticiper les risques.

14:00-17:00 Services et visites

Quand ils ne sont pas en intervention, les pompiers consacrent l'après-midi au nettoyage de la caserne et aux autres missions : administrative, santé, formation, matériel... Ils assurent également des visites régulières des points d'eau (visibilité,

18:30 Reconditionnement

Les pompiers vérifient à nouveau les véhicules et le matériel dans le centre de secours afin de garantir les bonnes conditions d'intervention des pompiers volontaires qui prendront la relève pendant la nuit. Fin de garde. ■

Mathieu Aucher

CHIFFRES CLÉS

36 057 interventions

en 2013, soit une centaine par jour, dont :

- **3 473 incendies**
- **2 401 accidents** de la voie publique
- **27 200 secours** à personne
- **2 934 opérations diverses**

Le SDIS se compose de :

- **50 centres de secours**
- **4 centres de secours principaux** (2 à Amiens, 1 à Abbeville et 1 à Péronne)
- **31 centres de première intervention**

Le SDIS compte **437 sapeurs-pompiers professionnels**, **1 973 sapeurs-pompiers volontaires** et 113 personnels administratifs et techniques. Il encadre également **458 jeunes sapeurs-pompiers**.

LE CASDIS

Le Conseil d'Administration du SDIS80 comprend 17 membres. Il est présidé par Pierre Linéatte, vice-président du Conseil général. Composé majoritairement de conseillers généraux, le CASDIS comprend également des maires et des représentants des intercommunalités de la Somme.

SUR LE WEB sdis80.fr

→ **Risque fluvial et côtier** : avec ses 60 km de côte, ses 6 000 hectares de plans d'eau et ses 760 km de cours d'eau, la Somme présente des risques aquatiques diversifiés. C'est le terrain d'intervention des secours nautiques, équipés et formés pour agir aussi bien à la surface de l'eau qu'en milieu subaquatique.

→ **Risque en milieux périlleux** : cavités souterraines, falaises, pylônes électriques ou éoliennes... Les équipes du groupe d'intervention en milieux périlleux réalisent des interventions hors du commun en milieux naturels et artificiels, là où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers ne suffisent pas.

→ **Risque saisonnier** : avec l'afflux touristique en période estivale, le SDIS 80 mobilise des moyens supplémentaires avec, par exemple, une garde journalière au centre de Fort-Mahon.



LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME



L'école départementale d'incendie et de secours.



Exercices à la maison à feu de Villers-Bocage.

Pour des moyens toujours plus performants

Parce que chaque intervention des sapeurs-pompiers s'apparente à une course contre la montre, le SDIS s'emploie à renforcer le maillage du territoire.

En conformité avec le Schéma Départemental d'Analyses et de Couverture des Risques (SDACR) adopté en 2008, 10 casernes neuves ont été construites soit un total de 54 centres de secours dans toute la Somme. Des équipements modernes complétés par la création d'un caisson à feu, d'une maison à feu puis d'une École départementale d'incendie et de secours, outils indispensables à la

formation continue pratique et théorique des 2 500 sapeurs-pompiers du territoire. Par ailleurs, le SDIS investit également dans l'acquisition de nouveaux matériels (fourgons mousse grande puissance, véhicules amphibies, véhicules polyvalents...) afin d'améliorer la capacité d'intervention des secouristes, mais aussi leur sécurité. La Somme est notamment le 1^{er} département à avoir acquis la lance Cobra, arme anti-feu d'une redoutable efficacité, capable de perforer des murs en béton grâce à une eau mélangée à un abrasif et propulsée à 300 bars. ■ M.A.

Quand appeler les pompiers ?



Si les sapeurs-pompiers arrivent régulièrement en tête des professions préférées des Français, inutile pour autant de les solliciter à outrance !

Ni serruriers, ni plombiers, évitez donc de les appeler pour une porte d'entrée claquée par inadvertance ou une simple fuite d'eau à domicile. Rappelons que seule une situation d'urgence face à un besoin de secours immédiat ou avéré doit motiver l'appel au 18 : incendie, risque d'explosion, chimique ou

biologique ; accidents de circulation, détresse vitale nécessitant un secours à personnes ; sauvetage en milieux périlleux ; catastrophes naturelles (tempêtes, inondations) ; risque de chute d'objets menaçant la voie publique. Afin de les aider à agir efficacement, plusieurs informations doivent leur être communiquées au moment de l'appel comme notamment l'objet de ce dernier, le lieu précis de l'accident, le nombre de victimes ou encore le numéro de téléphone de l'appelant. ■ M.A.



Le volontariat, un engagement fondamental

Sans l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, qui représentent plus de 80 % des effectifs de la Somme, le SDIS 80 ne pourrait pas mener efficacement ses missions. La plupart des centres sont même uniquement composés de volontaires. C'est notamment le cas à Ailly-sur-Noye, où 35 hommes

et femmes se rendent régulièrement disponibles, en sus de leur activité professionnelle, pour assurer la défense des 26 communes alentours, soit un bassin d'environ 10 000 personnes. Si la lutte contre le feu reste un facteur d'attractivité, le secours à personne constitue la principale source de motivation des volontaires. ■ M.A.



TÉMOIGNAGES



© SDIS 80

J'habite en bas de la rue où se situe la caserne. À force de voir la lumière bleue des camions qui passaient sous ma fenêtre, j'ai fini par attraper le virus. Dès que j'ai eu 16 ans, je me suis engagée et depuis, dès que je le peux, je me rends disponible. Les rangiers toujours prêts devant

la porte et mes clés de voiture à portée de main. En tant que pompier volontaire, j'aime l'idée de pouvoir être utile aux autres, c'est aussi pour cela que j'ai choisi le métier d'infirmière. Mais ce que j'apprécie chez les pompiers, c'est également les valeurs qu'ils portent : le respect des règles, l'encadrement, l'esprit d'équipe et la solidarité. C'est pour moi comme une seconde famille.

Camille, 19 ans, étudiante infirmière



© SDIS 80

Entrer chez les pompiers était pour moi une évidence. C'est un milieu dans lequel je baigne depuis que je suis né. Mon grand-père et mon père étaient déjà pompiers volontaires. Tout comme eux à l'époque, je consacre aujourd'hui une large partie de mon temps à la caserne. L'envie de monter dans le camion, de partir en intervention pour

porter secours à ceux qui en ont besoin sont toujours là après dix ans d'exercice. Et puis les compétences acquises en tant que pompier volontaire notamment en matière de secourisme me servent également dans mon métier. Avec près de 800 élèves, il n'est pas rare que je sois appelé à intervenir sur de petits accidents dans l'établissement scolaire où je travaille. Pour mes employeurs, c'est un vrai plus !

Clément, 28 ans, assistant d'éducation

VOUS AUSSI, DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Vous avez du temps libre et souhaitez le mettre au service des autres, pourquoi ne pas devenir sapeur-pompier volontaire ? Pour tout savoir sur le recrutement et les formations disponibles, rendez-vous sur le site www.sdis80.fr et sur la page Facebook du SDIS 80 et n'hésitez pas à vous rendre dans le centre de secours le plus proche. Vous pouvez également contacter le SDIS 80 au 03 64 46 16 00.



ESCAPADE

Comme une envie de Picardie Maritime...

à la carte



La réserve ornithologique de Grand-Laviers.



La centrale hydro-électrique de Long.



La forêt de Crécy-en-Ponthieu.



© Benoit Bremer



© Com des images - Teddy Henin

Au-delà de la Baie de Somme et de la côte, la Picardie Maritime offre une très large variété de sites naturels et de lieux patrimoniaux. Une carte touristique, éditée par le syndicat mixte Baie de Somme - 3 Vallées, invite à la découverte.

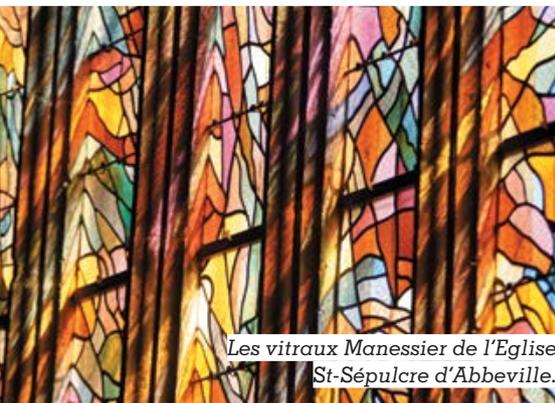
L'idée est d'inciter le public à partir à la découverte d'un territoire souvent méconnu.» Marc-Adrien Weyl est chargé de mission pour le syndicat mixte Baie de Somme - 3 Vallées. En lien avec les offices de tourisme et avec la contribution de Somme Tourisme et du syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, il a coordonné la réalisation de cette carte, diffusée au cours de l'été. Intitulée « Comme une envie... de Picardie Maritime », elle recense les principales curiosités, les lieux et les équipements à ne pas manquer, ainsi que les départs de randonnées pédestres, équestres ou cyclotouristes. « *Nous l'avons conçue comme une sorte de portail, de point de départ qui donne envie d'aller chercher d'autres documents auprès des offices de tourisme* », explique Marc-Adrien Weyl. « *Le but est de faire connaître la richesse d'un territoire qui reste bien souvent à découvrir et de montrer au public que la Picardie Maritime ne se limite pas à la baie de Somme et à la côte !* »

Idées de balades

À pied, à cheval, à vélo, en train... les possibilités sont multiples. La carte invite aussi à utiliser la multimodalité en matière de transports. On peut ainsi, par exemple, démarrer son périple par un trajet en train, puis emprunter le chemin de halage, à pied ou à vélo, pour rejoindre la mer. Parmi les lieux recommandés, citons la forêt de Crécy. « *Une forêt domaniale qui mérite d'être redécouverte. Constituée majoritairement de chênes et de hêtres, elle représente*

le plus grand massif forestier du département. On peut s'y balader, y pique-niquer, y découvrir des arbres remarquables. De nombreuses boucles à pied, à cheval ou à vélo sont possibles. Si vous aimez la forêt, allez-y ! » Le petit village de Long, sur les bords de la Somme, lui aussi, mérite assurément le détour. Ses marais, ses chevaux camarguais, sa centrale hydro-électrique classée monument historique, son joli château du XVIII^e siècle en font un lieu de promenade originale et particulièrement agréable. Autre site étonnant, l'ancien bassin de décanation de la sucrerie d'Abbeville qui vient tout juste d'être réaménagé en réserve ornithologique, à Grand-Laviers. « *C'est très intéressant de voir comment cet ancien site industriel s'est aujourd'hui reconverti en espace nature de près de 40 hectares où la flore et la faune sont extrêmement riches...* », ajoute Marc-Adrien Weyl. Disponible en version bilingue français-anglais, la carte éditée par le syndicat mixte Baie de Somme - 3 Vallées a été tirée à 150 000 exemplaires. Elle est disponible gratuitement auprès des 16 offices de tourisme de la Picardie Maritime, et d'ici la fin de l'année, une version interactive et enrichie sera accessible sur le site du syndicat mixte. Si la cible première de ce document est la clientèle touristique, les Samariens peuvent eux aussi y puiser des idées de balades et de découvertes. Tout près de chez eux ! ■

Carole Gervais



Les vitraux Manessier de l'Eglise St-Sépulcre d'Abbeville.

© Benoît Bremer



MÉMOIRES DE SOMME

L'héritage de la Grande Guerre bientôt au patrimoine mondial ?

Retour sur le long processus visant à inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco une série de lieux dédiés à la Première guerre mondiale, dont 8 dans la Somme.

De la Somme à la Marne en passant par le Haut-Rhin, le territoire de Belfort, la Flandre ou encore la Wallonie belges... Au total, 14 départements situés sur le front ouest de la guerre 1914-1918 se sont regroupés dans le but d'inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco les sites funéraires remarquables, cimetières, nécropoles, mémoriaux, consacrés à cet épisode déterminant de l'Histoire. Chacun participe à cette entreprise depuis l'été 2011, date de création de l'association Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre. « *La Somme a mis des années à se reconstruire*, rappelle Jean-Louis Piot, vice-président du Conseil général, chargé

de la culture et de la coopération internationale. *Cela figure un tournant dans son histoire. Alors, pour les hommes tombés, blessés ou disparus, pour les populations venues combattre ici et pour les territoires qui ont vécu ce conflit dans leur chair, l'oubli n'est pas permis.* »

Un hommage et une reconnaissance

Proposer d'inscrire au patrimoine mondial de l'humanité les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale qui témoignent de l'hommage rendu aux combattants semblait le moyen idéal de se souvenir et d'adresser au monde entier un message de paix, d'union et de réconciliation pérenne. Or, suite à l'avis favorable rendu par le Comité des biens français le 9 janvier dernier, 80 sites sélectionnés figurent déjà sur la liste indicative de notre pays. Un premier but atteint qui démontre la reconnaissance nationale et assure aux Départements

et à l'association l'appui du Ministère de la culture lors du montage du second dossier, en vue de l'inscription définitive. Celui-ci devrait être déposé courant 2016, et le projet devrait aboutir avant la fin des commémorations du centenaire. Les attentes de l'Unesco ? Le respect des principes d'intégrité, d'authenticité et d'adhésion populaire, ainsi qu'à la valeur universelle et exceptionnelle des sites. Sur le sol samarien, le mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel, au paysage balaféré, le mémorial sud-africain de Longueval, ou celui, franco-britannique, de Thiepval, recèlent cet aspect international et unique. Gageons que ces sites, comme ceux des autres territoires, entretenus et valorisés par les États, les collectivités locales et les associations, sauront s'attirer cette part d'éternité... ■

Candice Cazé



► heritage-grandeguerre.fr
► somme14-18.com

RENCONTRE

François Jeannel

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de Somme fête ses vingt ans. Retour sur le parcours de cet « initiateur d'environnement » avec François Jeannel, son directeur.

VES → Comment a commencé l'aventure du CPIE samarien ?

F. J. : L'association Somme Nature a été créée par le Conseil général en 1993, j'ai été recruté dès le départ en tant que directeur avec l'objectif qu'elle soit labellisée CPIE, ce qui fut le cas un an plus tard. À l'origine, je suis ingénieur en environnement, chargé d'inventaires botaniques dans la Vallée de l'Authie, côté Nord - Pas-de-Calais. Investi dans le milieu associatif, j'avais également des contacts avec l'Union Nationale des CPIE. Ce réseau réunit des associations qui agissent en faveur du développement durable en sensibilisant les publics à l'environnement et en accompagnant les territoires dans leurs politiques publiques et projets. Les CPIE partagent tous des valeurs communes : l'humanisme, la promotion de la citoyenneté, de l'engagement citoyen, des démarches participatives et de la concertation, le respect de la connaissance scientifique...

VES → Quelles ont été les premières actions mises en place dans la Somme ?

F. J. : Le CPIE a initié les activités pédagogiques et le tourisme vert en Baie de Somme en structurant l'offre avec l'association Picardie Nature et l'association des chasseurs de la baie. Un CPIE avait existé d'ailleurs sur la côte Picarde dans les années 80. Nous sommes repartis de leur travail, c'est ce qui a permis que Somme Nature soit labellisée CPIE aussi rapidement.



© Com des images

À l'origine nous entretenions également les cours d'eau, en favorisant l'insertion professionnelle, une action qui s'est autonomisée et institutionnalisée avec la création du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme (AMEVA) en 2001.

VES → Quels sont aujourd'hui vos orientations ?

F. J. : Aujourd'hui, nous travaillons toujours avec le Conseil général qui nous subventionne via une convention pluriannuelle d'objectifs, autour de trois axes : la fonction ressources en environnement du CPIE, avec son centre documentaire, la valorisation du patrimoine naturel samarien, et l'accompagnement des projets environnementaux des territoires. Le CPIE agit en faveur du développement durable avec des actions environnementales, sociales et économiques. L'homme est toujours au cœur de nos actions, comme l'atteste, notamment, l'atelier et chantier d'insertion « Les chemins de l'espoir » qui assure, par exemple, l'entretien de chemins

de randonnée, ou l'entretien du patrimoine naturel communal.

VES → Et vos projets à venir ?

F. J. : Le CPIE souhaite être de plus en plus présent auprès des municipalités pour la préservation de leur biodiversité communale. Cela passe par des inventaires des batraciens présents sur la commune, un accompagnement pour l'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires... Depuis deux ans, le CPIE est aussi très investi dans le Grand Projet Vallée de Somme du Conseil général. Nous proposons la découverte de l'élément aquatique en bateau électrique sur la Somme ou en barque dans les marais tels que La Barette à Corbie, Éclusier-Vaux, Longpré-les-Corps-Saints... Nous gérons également le marais de Samara où nous produisons désormais du miel. Et toute l'équipe du CPIE a encore beaucoup d'autres projets en tête : vingt ans, c'est le bel âge ! ■

Gwendoline Yzèbe



CULTURE

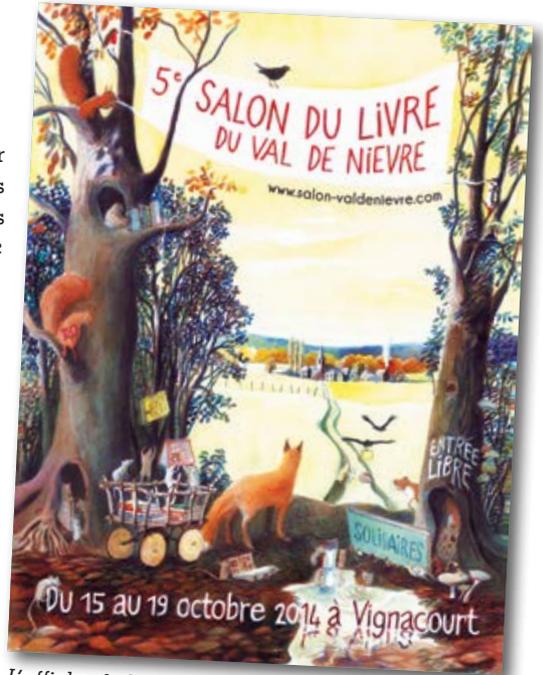
Tous solidaires au salon du livre du Val de Nièvre !

Du 15 au 19 octobre le 5^e salon du livre du Val de Nièvre se tiendra à Vignacourt et proposera des ateliers, des spectacles et des rencontres avec des auteurs autour du fil rouge « Solidaires ! ».

« **C**e fil rouge autour de la solidarité est en harmonie avec la philosophie du salon, explique Nathalie Beaucourt Degraeve, responsable de la médiathèque de Vignacourt. *Le but est de donner envie aux visiteurs de partager, de discuter entre eux et avec les auteurs.* » Le salon du livre du Val de Nièvre, après deux jours dédiés aux scolaires, est ouvert à tous le samedi 18 et le dimanche 19 octobre à la salle polyvalente de Vignacourt. Le public pourra notamment y rencontrer des auteurs régionaux tels Bruno Bonvalet, Carine Foulon ou Hervé Jovelin. Livres jeunesse, romans policiers et bandes dessinées côtoient poésies et romans de « fantasy ». Il y a en pour tous les

goûts et tous les âges, de même pour les spectacles, ateliers et expositions qui ponctuent le salon. Les tout-petits pourront écouter des histoires avec les séances de « bébés-lecteurs » et de « raconte-tapis ». Dès sept ans les enfants pourront s'initier à l'art du « pop-up », les plus grands découvriront la calligraphie ou l'atelier reliure... Le salon se voulant également l'écho de la vie du territoire, l'exposition « la Bibliothèque imaginaire » présentera le travail des résidents du Château Blanc de Flixecourt avec Chris Bazireau, artiste-plasticienne locale. ■ G.Y.

+ SUR LE WEB salon-valdenievre.com



L'affiche de la manifestation, créée par l'illustratrice Anne Brouillard.

Chaulnes à l'heure du rock'n'roll

Le festival Overdrive promet une soirée rock'n'roll le samedi 8 novembre au centre socio-culturel de Chaulnes. Organisé par l'Office Culturel et des Loisirs de Chaulnes (OCLC), avec le soutien du Conseil général, cet événement se veut convivial avec des artistes proches de leurs fans. Dès 16h, trois groupes locaux ouvriront la soirée : Plaxmol

Blues Band, Les Ducs et Underground Sky Sound. Alexx & The moonshiners, réputés pour leurs prestations rythmées sur scène, seront également de la partie, entre groove et rock. Tête d'affiche de cette soirée, Bill Wyman, l'ex-bassiste des Rolling Stones de 1962 à 1993, est attendu avec impatience avec ses acolytes du Bill Wyman's Rhythm Kings. ■ G.Y.

EN SAVOIR +

Association OCLC, Mairie de Chaulnes, tél. : 03 22 83 80 80.
Tarifs : 27 € (en réservation), 32 € (sur place, le jour du concert).



© Jordi Benart

Bill Wyman.

Un festival Amator pour les amoureux du théâtre

Jusqu'au 8 novembre, les rencontres de théâtre non-professionnel Amator proposent une riche programmation de spectacles gratuits dans plusieurs lieux culturels de la Métropole amiénoise.

Amator, « celui qui aime » en latin, est un nouveau temps fort de rencontres de théâtre non-professionnel, ouvert aux compagnies amateurs, aux compagnies dites « émergentes » et aux ateliers de pratique de tout le département de la Somme. La Maison du Théâtre d'Amiens, en partenariat avec de nombreuses structures culturelles amiénoises et le Conseil général, a programmé en entrée libre, du 8 octobre au 8 novembre, les spectacles de ces compagnies pour valoriser leur travail dans des conditions d'accueil professionnelles. « *La Maison du Théâtre a toujours accueilli les compagnies non-professionnelles, souligne Jean-Louis Estany, directeur de la Maison du Théâtre. C'est une maison de toutes les formes de théâtre puisqu'il est un art social par nature. Le nombre de personnes qui le pratique est impressionnant.* » Ces rencontres marquent également la volonté de mettre en place une action commune avec l'ensemble des centres culturels d'Amiens Métropole. À terme, Amator pourrait se développer dans tout le département.

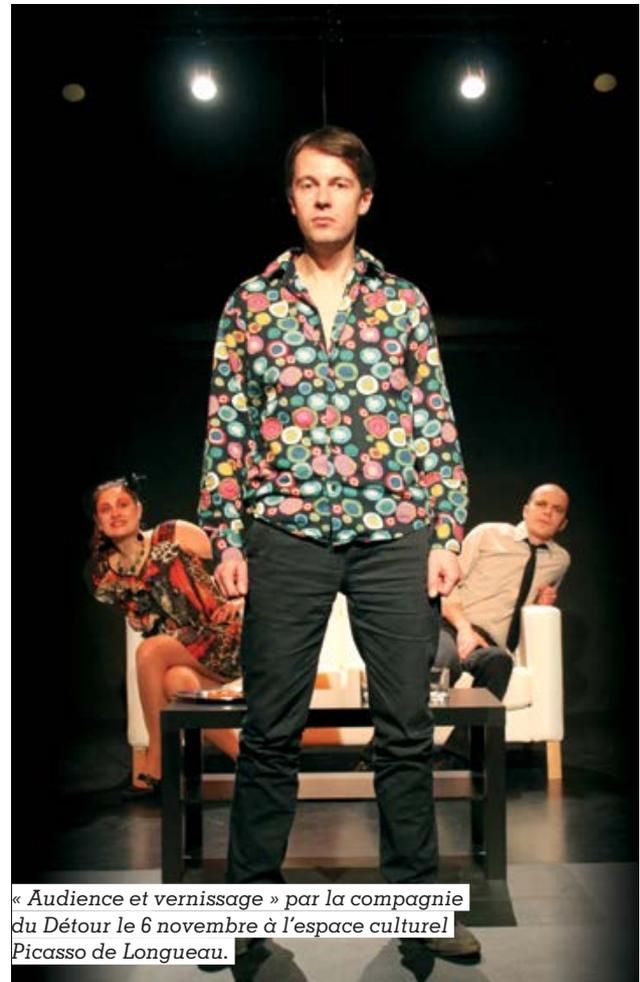
Rencontres théâtrales

Maison du Théâtre, Centre Culturel Jacques Tati, Centre Culturel Léo Lagrange, Safran, Ciné Saint Leu, Briqueterie, Centre Social et Culturel d'Etouvie, Espace culturel Picasso de Longueau et Espace culturel Antoine de Saint-Exupéry de Glisy, chaque structure a choisi sa programmation en fonction de ses sensibilités. Les compagnies viennent de toute la Somme, comme, par exemple, la Cie Le Poulailleur, de Poulainville, qui présentera le 5 novembre au Safran *Le petit ordinaire* et la Cie les gOsses de Vignacourt qui clôturera Amator, le 8 novembre à la Maison du théâtre, avec *C'était mieux avant*. Ce temps fort veut aussi susciter la rencontre



Jean-Louis Estany, directeur de la Maison du Théâtre.

Le théâtre est un art social par nature. Sa pratique prend différentes formes que le temps fort « Amator » invite à découvrir.



« Audience et vernissage » par la compagnie du Détour le 6 novembre à l'espace culturel Picasso de Longueau.

© Cie du Détour

entre compagnies amateurs. Une « master class » gratuite, samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre, sera l'occasion d'échanger avec Denis Guénoun, professeur à la Sorbonne et homme de théâtre reconnu, autour de la pratique du jeu et la direction d'acteur. « *Le 8 novembre, pour la clôture d'Amator, nous mettons également en place un temps d'échanges avec tous les participants. Ce sera le moment de dresser un premier bilan de*

cette année zéro, d'envisager tous ensemble sa continuité », conclut Jean-Louis Estany. ■ Gwendoline Yzebe



SPORT

Les Spartiates d'Amiens

en route vers l'Élite



© GY / © Gevruqa - Léandre Leber

L'équipe senior A de football américain des Spartiates d'Amiens Picardie vise pour cette nouvelle saison son retour en Élite, la catégorie suprême du football américain en France, dans laquelle elle a été déjà trois fois championne.

Les Spartiates d'Amiens livrent leurs combats sur le gazon depuis 1987, mais sans blessure grave, comme l'atteste leur kinésithérapeute depuis dix ans. Après deux ans en D2, ils espèrent remonter en Élite à l'issue de cette saison 2014/2015. Un nouvel entraîneur va être recruté et deux joueurs américains devraient rejoindre les rangs des Spartiates d'ici la fin de l'année. Cette association sportive, soutenue par le Conseil général, compte aujourd'hui 138 licenciés pratiquant le football américain ou le flag, un dérivé du premier se pratiquant en équipe mixte, et pour lequel les joueurs et joueuses doivent arracher une bande de tissu pour symboliser le placage. Les plus jeunes, dès douze ans, peuvent ainsi s'initier aux tactiques du

jeu, sans les contacts. Mais le flag est une pratique à part entière, puisque le club compte une équipe senior qui a remporté un titre national en 2011.

Un sport tactique

Le football américain est, certes, un sport de contact, mais surtout de stratégie. Des combinaisons de jeu sont prévues à l'avance avec l'entraîneur, ce qui n'empêche pas le hasard d'intervenir en cours de partie. Sport collectif avec onze joueurs sur le terrain, les postes sont multiples, permettant à toutes les statures de jouer : de 70 à 140 kg ! Et le matériel n'a cessé d'évoluer pour garantir un maximum de protection contre les chocs. Le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs, dès l'âge de 10 ans, et de tous niveaux, avides d'intégrer les Spartiates, ces guerriers antiques sans peur. Et pour se donner du courage, ils peuvent compter sur l'équipe de « cheerleading », des poms-poms girls qui pratiquent gymnastique et acrobatie. ■

Gwendoline Yzèbe

PAROLES DE PROFESSIONNEL



PHILIPPE VANDURME,
président des Spartiates d'Amiens Picardie

Comment êtes-vous devenu kinésithérapeute des Spartiates et de l'équipe de France junior de football américain ?

Les Spartiates m'ont contacté en 2004 suite au départ de leur kiné. Cette année-là, ils sont devenus champions de France en Élite et je ne les ai pas quittés depuis ! Suite à leur victoire, j'ai été contacté pour accompagner l'équipe de France Junior.

Vous êtes parti avec l'équipe de France Junior au Koweït en juillet...

C'était ma quatrième coupe du monde avec eux. Les juniors étaient en lice avec huit nations et pour la plupart c'était leur première grande expérience de compétition. Si je suis là pour soigner les blessures durant les matches, j'assure également un accompagnement humain en les encadrant. Ce sont de belles expériences !

Vous êtes président des Spartiates depuis 2013, quels sont vos projets pour le club ?

Grâce à toute l'équipe du bureau, nous sommes de plus en plus connus dans la Somme et ailleurs, il faut poursuivre ce travail en proposant notamment le flag dans les écoles. Nous souhaitons également retrouver une base de joueurs picards qui restera stable et former davantage de jeunes à devenir entraîneur de haut niveau.

Venez courir contre la douleur !

Le 19 octobre, à la veille de la Journée mondiale de lutte contre la douleur, aura lieu au vélodrome d'Albert une « course contre la douleur ». « *C'est une première en France*, indique le docteur Johan Leclerc, président de l'Association de lutte contre la douleur Amiens Picardie (ALDAP), réseau de professionnels de santé organisateur de l'événement. *Nous proposons deux parcours, 5 et 10 km, ouverts à tous les coureurs et marcheurs de plus de 18 ans : aussi bien les patients souffrant de douleurs que les sportifs, les professionnels de santé, le grand public... C'est cette mixité qui fait la richesse de l'événement.* » La course sera précédée d'un échauffement en musique par un professeur de sport, et des kinésithérapeutes donneront des conseils pour bien récupérer. « *L'objectif est de promouvoir l'activité physique et les thérapeutiques non médicamenteuses, qui améliorent le quotidien des patients souffrant de douleurs. L'activité physique, par la pratique d'un sport sur mesure, peut soulager la douleur, voire allonger l'espérance de vie pour certaines pathologies* », expose Johan Leclerc. Les participants recevront un t-shirt, un paquet de bonbons au coquelicot et un livret informatif sur les lieux de prise en charge de la douleur chronique. ■

F.V.



© IrySi

C'EST BON À SAVOIR

Départ des courses : 10h pour le 5 km et 10h30 pour le 10 km. Accueil des participants dès 9h.
Inscriptions sur ch-albert.fr (5 € dans un but non lucratif).

Le club de judo chepois, fier de ses 37 ans

Chepy, village de 1 350 habitants dans le Vimeu, compte depuis 37 ans un club de judo qui peut être fier de son palmarès.

« **N**ous avons eu plusieurs champions départementaux, régionaux et une équipe féminine en 1^{re} division qui fit se déplacer la presse et la télévision durant la saison 2001-2002 », se



DR

souvent Gérard Demarcy, président du club de judo de Chepy. Cette association de 104 adhérents n'a donc rien à envier aux grands clubs avec sa salle dotée de 200 m² de tapis, mise à disposition par la municipalité, et les nombreuses participations des jeunes judokas à des compétitions et des stages. « *Entraide et solidarité sont deux mots-clés du judo, nous aidons donc les judokas en prenant à notre charge une partie des frais de déplacement*, souligne Gérard Demarcy. *Nous pratiquons également un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs pratiquants. Le soutien du Conseil général et de la municipalité est essentiel pour notre fonctionnement.* » Avec le baby judo les lundis et mercredis soirs, les enfants peuvent s'initier à la discipline dès 3-4 ans, idéal pour leur apprendre la patience et le contrôle de soi. Et pour les adultes, aucune limite d'âge, seule la passion compte ! ■

G.Y.

GROUPE DU CENTRE ET INDÉPENDANTS

Sommes-nous dans un département rural ?

Dans les 10 ans qui viennent, la vie des habitants de la Somme dépend de la réponse à cette question d'apparence anodine.

Sous l'impulsion du Président de la République, le gouvernement a décidé de faire disparaître les départements en 2020. Voilà qu'il tente de revenir sur cette position en prenant plusieurs hypothèses.

À l'origine, quelques élites parisiennes bien-pensantes imaginent une réforme de grande ampleur : regroupement des régions, disparition des départements, fusion des communautés de communes avant sans doute, la disparition des communes. Pour faire passer la pilule, certains vont même jusqu'à chiffrer l'économie à plusieurs milliards d'euros sans, naturellement, apporter la moindre preuve de ce qu'ils avancent. Il nous est impossible de les croire sur parole.

Il faut dire que supprimer les départements est une idée vieille de 30 ans, qui revient périodiquement dans les grands débats sur la réforme de notre pays.

Le gouvernement envisage donc de supprimer les départements là où il y a une métropole européenne, de les conserver dans les territoires ruraux comme la Creuse ou la Lozère, et d'inventer un nouveau système là où il y a

des communautés de communes fortes. Et c'est là que se pose la question de savoir où classer notre département. Nous pensons tous que nous vivons dans un département à dominante rurale autour de notre capitale départementale et régionale. Mais ceux qui nous gouvernent ont-ils la même idée ?

Si nous étions classés parmi les départements ruraux, les actions sociales en direction des personnes âgées, des personnes souffrant de handicaps, des enfants maltraités, ou encore le soutien aux clubs sportifs et à nos 782 communes, pourraient demeurer des décisions prises localement.

À l'inverse, et nous pensons que ce n'est pas une bonne chose, ces actions comme les travaux sur les routes départementales ou dans les collèges, seraient décidés bien loin de chez nous. Où sera l'efficacité ? Où seront les économies ? Cela reste un mystère pour tous les spécialistes.

À moins que le gouvernement ne change une nouvelle fois d'avis.

En l'espace de 2 ans, le gouvernement aura mis à mal la relative stabilité dont bénéficiaient jusqu'à présent les conseils généraux. Qu'il en change le nom en conseils départementaux en 2015, soit ! Mais il a inventé des binômes de

conseillers départementaux à la place d'un conseiller général, dont on n'imagine toujours pas comment ils vont pouvoir travailler. En outre, il a reporté les élections cantonales de mars 2014 à mars 2015 puis à décembre 2015 avant, nous venons de l'apprendre, de revenir à mars 2015.

Qu'il faille clarifier les compétences des collectivités pour que les habitants s'y retrouvent, nous y sommes favorables. Qu'il faille faire des économies dans notre pays surendetté, nous en avons pleinement conscience. Mais de là à faire renaître le syndrome de « Paris et le désert français », nous nous y opposerons de toutes nos forces car il y va de l'intérêt des habitants qui vivent, travaillent et étudient dans notre département.

Groupe du Centre et indépendants
53, rue de la République
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 83 47 - Fax : 03 22 71 97 53

GROUPE UMP ET APPARENTÉS

L'overdose fiscale !

À la fin de l'été 2013, on nous avait promis une pause fiscale. Un an plus tard, la promesse n'a pas été tenue une fois de plus. On est passé du ras-le-bol à l'overdose. Nombre de contribuables qui viennent de recevoir leurs avis d'imposition se retrouvent dans l'incapacité de payer. Et il ne s'agit pas de cigales imprévoyantes, ou de phobie administrative, mais de familles devenues imposables, de retraités, des classes moyennes qui doivent acquitter de l'essentiel de 4 milliards d'euros de

prélèvements obligatoires votés fin 2013. Résultat, les centres des impôts sont assaillis de demandes de report ou de remise. Et le pire, cela était prévisible, depuis 2011 les demandes ont bondi de 20 %. Seulement, au sein de l'Exécutif, personne n'a compris cette ampleur. Au contraire, par l'augmentation de 30 milliards d'euros d'impôts supplémentaires dont la fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions des retraités, on alourdit la facture de milliers de personnes âgées.

Prétendre que ces mesures sont de la « justice sociale » est un scandale, les choix faits depuis 2 ans et demi sont incohérents et ont des effets bien plus nocifs pour notre pays.

Groupe UMP et apparentés
53, rue de la République
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 83 38 - ump.cg80@yahoo.fr

GROUPE INDÉPENDANTS EN SOMME

Chasse en Somme !

Au moment où nous écrivons cette tribune, nous ne pouvons ne pas évoquer l'ouverture de la chasse dans notre département. C'est également le moment en cette période de chasse de faire partager à tous dame nature par notre bonne cohabitation. Aussi le groupe Indépendants en Somme souhaite tout d'abord une

bonne saison de chasse mais souligne également à toutes et à tous d'avoir un respect mutuel et une grande tolérance afin de profiter dans la sérénité de ce merveilleux patrimoine naturel de notre département de la Somme.

À tertous chasseurs et non chasseurs que cette période automnale vous soit agréable en Somme.

Groupe Indépendants en Somme
53, rue de la République - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 80 36

GROUPE AVENIR EN SOMME

Restons connectés à la réalité !

Malgré quelques progrès, des pans entiers de nos territoires ruraux restent des déserts numériques. Est-il encore acceptable en 2014 qu'une entreprise de transport de 30 personnes n'ait pas accès au haut débit ? Qu'il soit impossible de tenir une conversation téléphonique sans coupure dans

de nombreux villages ? Ne laissons pas nos concitoyens s'épuiser sur les serveurs vocaux des opérateurs, ou ils finiront par s'inscrire définitivement aux abonnés absents.

Groupe Avenir en Somme
53, rue de la République - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 80 36

GRUPE SOMME À GAUCHE, ÉLUS PS, PRG, DVG, EELV

L'action sociale et la réforme territoriale

Le Département est un acteur essentiel de l'action sociale : il finance et met en œuvre des politiques sociales locales aussi importantes que celles liées à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, à la protection de l'enfance et de la famille, à l'insertion des personnes durablement éloignées de l'emploi.

La réforme territoriale en cours discutera de sa place dans l'édifice des institutions de la République. Aussi, avec cette tribune, nous voulons souligner certains des enjeux qui sont, du point de vue de l'acteur social qu'est le Département, au cœur de cette réforme.

Les débats qui animeront la réforme territoriale doivent restaurer la légitimité de l'action sociale.

Il suffit en effet de parler avec certains de nos concitoyens pour voir que la confiance dans l'action sociale vacille. Et ceci dans un contexte où la pauvreté s'est accrue en France depuis 2008, avec un taux de pauvreté qui atteint les 15 %.

Ces opinions résultent d'une information souvent tronquée. Qui sait que la moitié des allocataires potentiels du RSA activité ne font pas valoir leurs droits ? Qui sait que l'affirmation selon laquelle la dépense publique équivaut à 57 % du PIB – laissant supposer qu'il ne resterait que 43 % pour la dépense privée – est une ineptie, puisqu'une moitié de celle-là est constituée de prestations sociales (retraites, médicaments, allocations logement et familiales...) et est versée aux ménages pour leurs dépenses privées ?

La légitimité de l'action passe aussi par un langage attentif et honnête quant à la dépense sociale et aux réalités de la précarité.

Cette réforme doit s'accompagner d'une définition plus affirmée des objectifs de nos politiques sociales. Ainsi, dans un documentaire d'Alexandra Rigueur et Pauline Legrand, diffusé récemment sur France 5, sur la protection de l'enfance, on entend un pédopsychiatre, Maurice Berger, dire que, dans certains cas et pour ne pas rompre les liens familiaux, on laisse certains enfants aux parents, même très perturbés et à cause de cela, maltraitants. Et l'on entend dans cette même émission de nombreux professionnels nous dire le manque d'évaluation des structures d'accueil et de suivi des enfants et des jeunes... Et l'on entend un président fort respecté d'un Conseil général dire qu'il n'a pas, jusqu'ici, accordé toute l'attention qu'il convient à cette importante politique qu'est la protection de l'enfance...

Cette réforme doit permettre un travail social plus lisible. Ainsi nous pensons que le niveau départemental est pertinent, entre la Région et les regroupements de communes, pour mener une action sociale efficiente. En regroupant l'ensemble des travailleurs sociaux, nous devons pouvoir permettre aux usagers de mieux faire valoir leurs droits.

Cette réforme doit dessiner un Conseil départemental qui pourra combiner solidarité sociale et

solidarité territoriale. Il ne peut y avoir d'un côté le social et d'un autre côté l'emploi. Le nouveau Conseil départemental doit pouvoir organiser la mise en rapport des personnes qui rencontrent des difficultés avec le monde du travail, celui des artisans, des moyennes entreprises...

Cette réforme implique la nécessité impérieuse d'innover dans le financement des allocations individuelles de solidarité. L'actuel mode de financement par les Départements est injuste et déséquilibré. De plus leurs finances atteignent un point de rupture qui menace la pérennité du RSA, de la PCH comme de l'APA... Il convient alors que nous trouvions une autre source de financement pour ces allocations, et elle ne peut que relever de la solidarité nationale.

Groupe Somme à Gauche
61, rue de la République
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 97 05 - Fax : 03 22 71 80 69
ggroupe.somme.gauche@somme.fr

GRUPE GAUCHE SOLIDAIRE ET COMMUNISTES

Quand le Gouvernement pénalise l'École publique et gratuite

Initialement supposés permettre un meilleur respect du rythme de l'enfant et la diversification de la pédagogie de l'École publique, les nouveaux rythmes scolaires continuent d'aggraver les inégalités.

D'abord parce que leur instauration repose sur les communes. À peine compensé par un « fonds d'amorçage » provisoire de 50 euros par enfant, leur coût contraint certaines mairies à mettre les familles à contribution. Ainsi, par endroit, des activités obligatoires dans le cadre de l'enseignement public deviennent payantes. Ensuite, par le régime de faveur dont bénéficient les écoles privées : celles-ci restent libres

d'organiser leur emploi du temps comme elles le souhaitent.

Une différence de traitement qui incite les parents hostiles aux nouveaux rythmes à retirer leurs enfants de l'École publique. Provoquant ainsi l'augmentation du forfait communal versé par les Mairies aux écoles privées. En effet, celui-ci est indexé sur le coût moyen d'un élève du Public, qui augmentera du fait de la mise en place des nouveaux rythmes (Le Canard enchaîné, 17/09/2009).

Alors que les communes peinent à financer des activités périscolaires de qualité pour les élèves du Public, elles seront donc contraintes

de subventionner davantage l'École privée. La question reste donc de savoir si c'est à dessein que le gouvernement remet en cause la gratuité de l'enseignement public, l'égalité des territoires, tout en favorisant l'enseignement privé.

Gauche Solidaire et Communistes
53, rue de la République - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 84 10 - c.ponchel@somme.fr

GRUPE FRONT DE GAUCHE, PCF ET APPARENTÉS

Un tournant droitier inacceptable !

Ce qui vient de se passer à la tête de l'Etat est grave. Le nouveau gouvernement tourne le dos aux engagements du candidat à la présidentielle de 2012. Le Medef ne se sent plus de joie et se réjouit à l'idée de pouvoir enfin démanteler le code du travail pour accroître ses profits. Cette politique nous conduit dans la récession avec partout les mêmes résultats en termes de reculs sociaux. Nous sommes confrontés au quotidien

aux difficultés grandissantes des Samariens car on nous confisque les moyens politiques et financiers de déployer les politiques publiques indispensables. Des voix s'élèvent dans toute la gauche pour exiger une autre politique ouvrant la voie à une croissance durable et sortir de la crise.

Groupe Front de Gauche, PCF et apparentés
61, rue de la République
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 97 40



PEINTURES ET DESSINS
Exposition d'Alain Mongrenier
JUSQU'AU 31 OCTOBRE
DU LUNDI AU VENDREDI - 9h-18h
Hôtel des Feuillants, 53 rue de la République - **Amiens**

© CB



43^E SALON DES OISEAUX
Organisé par « Les Amis des Oiseaux du Doullennais »
1 000 oiseaux en concours et exposition
SAMEDI 8 NOVEMBRE
DIMANCHE 9 NOVEMBRE 9h30-18h
Espace culturel - **Doullens**

© Kim Schott

→ SALON DU LIVRE D'ALBERT

Expositions, rencontres avec des auteurs, ateliers, jeux...

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 OCTOBRE - 10H-12H ET 14H-18H
Théâtre du jeu de Paume - **Albert**
Tél. : 03 22 74 37 00

→ À LA DÉCOUVERTE DES PHOQUES

Sortie pédestre avec Picardie Nature

SAMEDI 18 OCTOBRE - 13H
DIMANCHE 2 NOVEMBRE - 11H30
Phare de la pointe du **Hourdel**
Tél. : 06.24.78.62.51

→ VISITE DU BEFFROI

Visite guidée du beffroi classé au Patrimoine Mondial de l'humanité

DU 18 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE
DU MERCREDI AU SAMEDI - 16H
Office de Tourisme - **Abbeville**
Tél. : 03 22 24 27 92

→ FRICOURT AVANT, PENDANT ET APRÈS LA GRANDE GUERRE

Exposition : archives, photographies...

JUSQU'AU 19 OCTOBRE - 9H-12H ET 14H-17H
Salle polyvalente Maurice Miette - **Fricourt**
Tél. : 03 22 75 16 42

→ SEMAINE DU COÛT

Réalisation de « soldats'biscuits » créés durant la Première Guerre mondiale par les Australiennes

DIMANCHE 19 OCTOBRE - 15 H

Historial de la Grande Guerre - **Péronne**
Tél. : 03 22 83 14 18

→ ATELIERS POUR LES ENFANTS

Réalisation d'une maquette d'avion dans le cadre de l'exposition « Aventures aériennes »

DU 20 AU 31 OCTOBRE - 14H30
Archives départementales - **Amiens**
Tél. : 03 60 03 49 50

→ FESTIVAUX

Cinq groupes locaux à découvrir : Vesperart, Hu-b, Ribo, Empire of Noise et Lisa A Peur

SAMEDI 25 OCTOBRE - 20H30
Salle des fêtes - **Vaux-sur-Somme**
<http://festivauxsursomme.free.fr/>

→ CRIFFES DE GUERRE

Animations jeune public : contes, poèmes et lectures autour de la Grande Guerre

MARDI 28 OCTOBRE
Historial de la Grande Guerre - **Péronne**
Tél. : 03 22 83 14 18

→ CÉRAMIQUE ANIMALIÈRE

Exposition de Charlotte Poulsen, Patricia Cassone et Dominique Mercier

JUSQU'AU 30 OCTOBRE 10H-17H
Parc zoologique - **Amiens**
Tél. : 03 22 69 61 12

→ FÊTE DE LA POMME

Spectacles en picard, stands de produits locaux

VENDREDI 31 OCTOBRE - 20H30
SAMEDI 1ER NOVEMBRE - 11H-18H
DIMANCHE 2 NOVEMBRE - 10H-18H
Ailly-le-Haut-Clocher



LE BLUES, LE ROCK ET LA FOLK À L'ASSAUT DU CIRQUE JULES VERNE

Les 24 et 25 octobre à 20h, le cirque Jules Verne à **Amiens** accueille le **Festiv'Art**, événement musical et familial qui promeut les jeunes artistes locaux, mais aussi internationaux. Le vendredi, les spectateurs seront invités à danser sur la musique du groupe picard **Old Moonshine Band** et sur celle d'**Igit**, révélé par l'émission The Voice. Le samedi, **Airnadette** promet une ambiance survoltée avec sa Comédie Musiculte, la première Air Comédie Musicale, mêlant répliques de films et chansons. **The Wanton Bishop**, rockeurs libanais, et **Heymoonshaker**, la rencontre d'un beatboxer et d'un chanteur de blues, clôtureront le festival. **Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Tarifs et pass sur myfestivart.com**

**HARMONIE ST PIERRE**

Concert d'œuvres de Maxime Aulio,
Jan Van der Roost et Johann De Meij
LUNDI 10 NOVEMBRE - 20h30
Salle des fêtes - **Flixecourt**

© HSPA - N. Bryant

**ASA NISI MASA, ASA NISI MASA**

Danse jeune public

MERCREDI 12 NOVEMBRE - 14h30
JEUDI 13 NOVEMBRE - 10h et 14h30

Maison de la culture - **Amiens**
Tél. : 03 22 97 79 77

© Sylvain Deccy

→ **GRAND-PÈRE,
C'EST QUOI LA GUERRE ?**

Exposition photographique
de Claude Paul

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

**DU LUNDI AU SAMEDI 10H-12H
ET 14H-18H**

Office de Tourisme - **Péronne**
Tél. : 03 22 84 42 38

→ **GASPARD ROYAN +
THE SWINGING DICE**

Musique rock

VENDREDI 7 NOVEMBRE - 20H30

La Lune des pirates - **Amiens**
Tél. : 03 22 97 88 01

→ **CONCERT DÉDIÉ À LA PAIX**

Orchestres et chorales d'Airaines
et de Kriftel célèbrent l'amitié
franco-allemande

SAMEDI 8 NOVEMBRE - 20H30

4 rue du Cerf - **Airaines**
Tél. : 08 99 86 87 51

→ **SI ÇA SE TROUVE LES POISSONS
SONT TRÈS DRÔLES**

Théâtre jeune public

DU DIMANCHE 9 AU LUNDI**10 NOVEMBRE - 10H, 14H15 ET 16H30**

Centre Culturel Jacques Tati -
Amiens

Tél. : 03 22 46 01 14

→ **AVENTURES AÉRIENNES**

Visites guidées de l'exposition
sur l'aviation dans la Somme

LES DIMANCHES 9 ET**16 NOVEMBRE - 15H**

Archives départementales - **Amiens**
Tél. : 03 60 03 49 50

→ **PICARDIE MOUV'**

Concerts dans toute la Picardie

IMBERT IMBERT**LES PINAILLEURS****JEUDI 13 NOVEMBRE**

Centre Social et Culturel Etouvie
- **Amiens**

Tél. : 03 22 43 03 52

NÃO**TURNSTEAK****VENDREDI 14 NOVEMBRE - 21H**La Briqueterie - **Amiens**

Tél. : 03 22 95 12 95

MAGIC MALIK**WILD SIDE****SAMEDI 15 NOVEMBRE - 20H45**Cité Carter - **Amiens**

Tél. : 03 22 52 00 97

→ **FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM**

Expositions, rétrospectives,
rencontres...

DU VENDREDI 14 AU 22 NOVEMBREMaison de la Culture - **Amiens**

Tél. : 03 22 71 35 70

www.filmfestamiens.org

→ **LES ENFANTS DE LA LUNE**

Cirque équestre

SAMEDI 15 ET DIMANCHE**16 NOVEMBRE**Cirque Jules Verne - **Amiens**

Tél. : 03 22 95 58 84

www.valdeselle.com

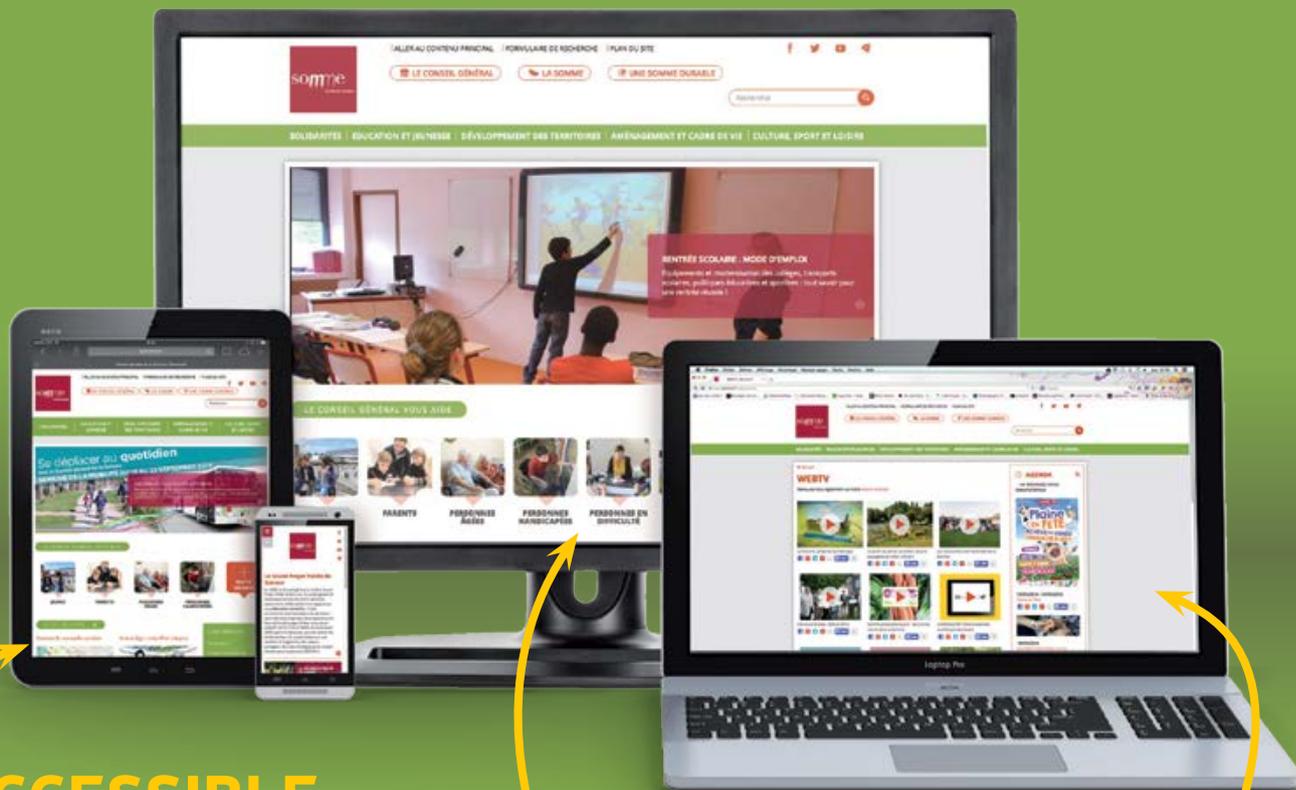
**« CHIENS FOUS »**

Soutenue par le Conseil général dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, la compagnie samaritaine « Altus » présentera sa nouvelle création « Chiens fous » à la **salle polyvalente de Valines** le **8 novembre à 20h30**, à la **salle socio-culturelle de Feuquières-en-Vimeu** le **10 novembre à 20h30**, à la **salle Edith Piaf de Friville-Escarbotin** le **12 novembre à 20h**. Pour écrire cette pièce qui mêle texte, musique et vidéo, son metteur en scène autlois, Renaud Lille, s'est inspiré du roman *Sans retour* de Roger Wallet. « *À travers le récit de la vie d'un jeune chinois Meng, il s'agit d'un hommage aux travailleurs chinois venus participer à l'effort de guerre en 1917, notamment dans le camp de Nolette* », précise-t-il. 838 d'entre eux reposent aujourd'hui dans le cimetière chinois de Nolette sur la commune de Noyelles-sur-Mer.

Renseignements :
lacompagniealtus@gmail.com

somme.fr

LE PORTAIL D'INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME



ACCESSIBLE

un site optimisé pour tablette
et smartphone

PRATIQUE

un accès rapide
aux actualités, aux aides
et aux services
du Conseil général

INTERACTIF

une web TV,
un agenda participatif
et des cartes interactives



www.somme.fr

